

Procès-verbal n° 11 de la Commission des Compétitions Féminines

Réunion du :	26 mars 2025
À :	9 H
Présidence :	Mme Bernadette FERCAK
Présents :	Mmes Nadine GRECO et Martine Joly, Mr Michel COLLADO
Excusés :	

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Toutes les correspondances envoyées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club ([n°affiliation]@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable (cf article 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des Procès-verbaux

La Commission approuve le procès-verbal N°10 du 26 février 2025

COUPES ANDRE VIGIER

Le tirage au sort a été effectué par Mrs Didier CASANADA et Michel COLLADO et a donné lieu aux rencontres suivantes :

U15 F 1/2 finale

- QUISSAC GC ou ETOILE DE TRESQUES / MONOBLET

Suite au retour de la CSR PV N°31 du 26/03/25 donnant match perdu par pénalité pour ETOILE DE TRESQUES pour en reporter le bénéfice à QUISSAC, QUISSAC qualifié pour le tour suivant :

- QUISSAC GC / MONOBLET

- SC ROQUEMAURE / ALES OL

Ces rencontres se dérouleront le 12 avril 2025 sur le terrain du club premier nommé.

U18 F 1/2 finale

- EFVA LES MAGES / BAGNOLS PONT

- QUISSAC GC / ETOILE DE TRESQUES

Ces rencontres se dérouleront le 12 avril 2025 sur le terrain du club premier nommé.

Seniors F à 8 1/2 de finale

- ETOILE DE TRESQUES / ALL FIVE ACADEMIE

- ST HILAIRE LA JASSE ou GALLICIAN GC / MOUSSAC FC

Ces rencontres se dérouleront le 13 avril 2025 sur le terrain du club premier nommé.

RAPPEL AUX CLUBS

Toutes les rencontres non jouées pour diverses raisons doivent impérativement se dérouler avant la dernière journée de championnat dans toutes les catégories.

La Présidente,

Bernadette FERCAK

La Secrétaire de séance,

Nadine GRECO